

*Pêches et forêts*

Il n'y a pas de limite aux innovations auxquelles nous pourrions procéder si nous voulons créer des emplois dans ce secteur où la demande semble intarissable depuis que nous avons procédé à notre modeste premier pas en 1971. Certains demanderont combien d'emplois pourraient être créés avec peut-être la moitié des presque 4 milliards de dollars que j'ai mentionnés plus tôt. Même au taux de \$10,000 par emploi par année, ce qui est bien supérieur à ce que qu'on paie actuellement aux travailleurs des projets d'initiative locale, 200,000 emplois utiles et nécessaires pourraient être créés pour 200,000 chômeurs. Il me semble que l'infusion importante de fonds annoncée par le ministre des Finances pour créer des emplois à court terme l'hiver prochain, en plus des sommes considérables mises à la disposition de la Commission d'assurance-chômage cette année, en plus du désir chez bien des Canadiens de remplir des tâches utiles dans leur milieu sont les éléments qui nous permettraient de passer à une nouvelle phase de la politique du marché du travail.

Ce que j'ai exposé aujourd'hui n'est qu'une ébauche ou esquisse de discussion et d'étude. Il y a beaucoup d'améliorations à apporter. Je soumets ces idées aux députés en sachant très bien que la majorité des Canadiens croient dans le travail et croient qu'il y a mieux à faire dans la vie et pour notre pays que d'être forcés à subventionner l'oisiveté.

**LA MOTION D'AJOURNEMENT**

[Traduction]

## QUESTIONS À DÉBATTRE

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A l'ordre. J'interromps les délibérations pour, en conformité de l'article 40 du Règlement, informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale)—Les Affaires indiennes—Le retrait des services provinciaux de réadaptation professionnelle aux Indiens du Manitoba—Demande de rapport; le député de York-Centre (M. Kaplan)—Le transport aérien—L'établissement possible d'un service d'ADAC sur l'île de Toronto; le député de Central Nova (M. Mackay)—Les approvisionnements et services—Le coût de la surveillance—Les avertissements au sujet du recours à des sociétés privées à l'aéroport de Montréal.

**M. Bécharde:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La Chambre consentirait-elle à revenir à l'appel des motions pour que je puisse présenter un rapport du comité permanent des pêches et des forêts.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** La Chambre a entendu la demande du député. Y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**AFFAIRES COURANTES**

[Français]

## PÊCHES ET FORÊTS

**M. Albert Bécharde (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine):** Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 5<sup>e</sup>

[M. Caccia.]

rapport du comité permanent des pêches et des forêts, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-Verbaux de ce jour.]

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LE BUDGET**

## L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai décidé de participer au débat sur ce budget parce que, depuis sept ans que je suis ici, c'est le pire de tous. Je le considère comme un budget renfermant une large part d'immoralité, un budget qui s'attaque aux malades et aux chômeurs, un budget qui ajoute encore au fardeau des gens à faibles revenus et du petit homme d'affaires et un budget qui continue à trop compter sur le prétendu secteur privé, surtout dans le domaine de l'habitation. C'est un budget qui ignore complètement les retraités.

● (1700)

Il n'y a pas un sou de prévu pour les bénéficiaires de la pension de vieillesse et les anciens combattants, ni pour les fonctionnaires et les employés de la GRC ou du CN à la retraite. Pour tenter de juguler l'inflation de façon valable, l'une des premières choses, il me semble, qu'un budget devrait faire, c'est de protéger ceux qui non seulement subissent l'inflation mais qui en sont les premières victimes, c'est-à-dire les personnes à revenu fixe et peu élevé. Le présent budget ne prévoit rien pour ces gens.

C'est trop escompter du gouvernement et du ministre des Finances que de leur demander d'accroître la pension de vieillesse du montant que préconise mon parti; même une hausse de la pension de vieillesse de base de l'ordre de \$25 par mois aurait été bien accueillie dans le budget. Encore une fois, pas un sou n'y est prévu. Certains pourraient prétendre que cela accentuerait l'inflation, mais il n'en est rien. Cela viendrait en aide aux personnes qui en sont les premières victimes.

Le domaine où le budget comporte le plus de lacunes est celui de l'habitation. Il laisse encore la majeure partie du programme de l'habitation à la tendre merci du spéculateur foncier et du lotisseur du prétendu secteur privé. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce secteur privé a constamment négligé de satisfaire les besoins des Canadiens en matière d'habitation. Il a négligé de fournir des logements à des prix convenables aux Canadiens. Il n'a pas réussi à accomplir sa tâche. J'ignore encore combien d'années ce mythe sera bafoué avant que le ministre des Finances ou le gouvernement ne se rendent compte qu'ils ne peuvent plus compter sur le secteur privé dans le domaine de l'habitation.